

InfoSolidaires

L'information syndicale mensuelle
de Solidaires Informatique
à Sopra Steria



Février 2023

Numéro 150

En lutte pour nos retraites

L'obligation d'aller à 64 ans pour sauver le système, un bobard insupportable !

En décembre 2019, lors de la première tentative de réforme censée instaurer un « système par points », ceux qui nous gouvernent, justifiaient la suppression des régimes spéciaux, pour instaurer plus « d'équité entre les salariés ». Aujourd'hui, ils nous parlent de « sauver le régime des retraites par répartition menacé par les déficits ». Le gouvernement part d'un postulat : le recul de l'âge légal de départ à la retraite serait la seule possibilité pour financer les retraites. Or il n'en est rien (pour les solutions alternatives, voir l'encadré ci-contre).

Exigeons le retrait de cette réforme injuste

La grande majorité de la population est opposée à un report de l'âge de départ en retraite, et les syndicats sont unis contre cette réforme. C'est le moment de se mettre en grève, de participer aux manifestations pour les rendre les plus massives possibles, et d'arracher une retraite digne.

Et dans nos métiers ?

Cette réforme pénalisera l'ensemble du monde du travail, et l'informatique ne sera pas épargnée. En effet, entre soucis de santé (souvent liés au rythme de travail) et difficultés de formation face aux évolutions technologiques, rester dans l'emploi au-delà de 50 ans est un parcours du combattant – surtout dans le numérique.

L'allongement de la durée du travail risque d'amener une augmentation du nombre de chômeurs « seniors », mais également de multiplier les arrêts maladie. Contrairement aux mensonges du gouvernement, cette réforme ne permettra pas de « sauver notre système de solidarité », mais va l'aggraver durement !

Quel que soit notre statut, il est temps pour les travailleur·se·s de la tech de se mobiliser partout et en grand nombre. **Solidaires Informatique** se tient à la disposition de l'ensemble des salarié·e·s pour organiser la grève dans toutes les entreprises du



LA MARE AUX DRAGONS

Exclusif ! Contre la réforme des retraites, Traid-Union s'apprête à lancer un appel à la grève... les 29 et 30 février prochains. □

numérique. Rappelons d'ailleurs que la grève est un droit constitutionnel, qui ne peut pas occasionner des sanctions contre les salarié·e·s qui l'exercent. □

Financement des retraites, les solutions alternatives !

Augmenter les salaires, ce qui augmentera mécaniquement le volume de cotisations.

Atteindre l'égalité salariale quand, en équivalent temps plein, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes reste de plus de 16,5% dans le secteur privé et de près de 14% dans la fonction publique, selon les chiffres de l'INSEE. Comblé ces écarts de salaires rapporterait 5,5 milliards d'euros de cotisations retraites supplémentaires.

Relever le pourcentage de cotisations payées, plusieurs économistes démontrent par exemple que pour amener le système à l'équilibre d'ici 2027, il faudrait augmenter les cotisations de 0,8 point, ce qui représente 14€ par mois pour un salarié au SMIC. Dans tous les cas, si le gouvernement ne veut pas entendre parler d'une hausse des cotisations, c'est que son objectif n'est pas de rééquilibrer le système : ce qu'il veut vraiment, c'est nous faire travailler davantage, sans mettre à contribution le patronat.

Étendre les cotisations à des parties de rémunérations qui en sont aujourd'hui exemptées, comme la prime Macron ou l'épargne salariale. □

En pratique : Faire grève

Sur un appel national (ici dans le cadre de la lutte contre la réforme des retraites), tout le monde peut faire grève sans craindre de sanction.

→ Pas besoin de prévenir en avance l'employeur de l'absence

→ Durée libre (1 heure, ½ journée, 1 journée...)

→ Vous pouvez prévenir votre chef (si vous le souhaitez) en lui envoyant un mail.

→ La seule obligation est d'**informer** de son absence en grève à **son retour** pour éviter une absence injustifiée. Vous pouvez saisir l'absence sur MyHR_4You (motif grève) ou commenter le CRA a posteriori pour y préciser la durée de l'absence.

Des grèves et manifestations étaient prévues les 7 et 11 février. Pour les prochaines dates :

- Inscrivez-vous à notre newsletter diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org
- Contactez vos représentant·e·s (liste ci-dessous). □

Vos contacts à Sopra HR Software :

Julien Ciry (DS et CSE)	06.61.01.95.24	Nantes
Nadine Stéphane (DS et CSE)	06.13.06.01.52	Paris
Shakir Simrick (CSE)	07.89.50.58.51	Paris
Brigitte Gratecap (CSE)	06.81.75.05.65	Paris
Laurent Leroux (CSE)	06.86.43.93.34	Paris /Lille
Catherine Charnassé-Foucault (CSE)	01.57.00.04.10	Paris

Vos contacts à Sopra Steria I2S :

Simon Bozic (CSE)	06.66.35.72.43	Roanne
----------------------------	----------------	--------

Vos contacts à Sopra Steria Group :

Raphaëlle Collin (CSE)	07.84.05.30.31	Toulouse
Alain Chazalon (CSE)	06.75.28.23.10	Lyon
Sylvie Doussaint (CSE)	06.31.41.35.83	Bordeaux
Pascal Nahmias (CSE)	02.40.85.84.84	Nantes
Arnaud Landais (CSE)	06 72 54 24 61	Nantes / Paris
Nathalie Couillet (DS et CSE)	06.88.17.27.09	Aix
Dominique Vitali-Louzai (CSE)	04.72.18.48.22	Lyon
Eric Rigaud (CSE)	06.08.68.33.87	Aix
Arnaud Deshayes (DS)	06.62.50.92.85	Nantes
Michel Guillaume (DS)	05.34.56.70.66	Toulouse
Marie-Claude Kukla (DS)	06.17.39.12.00	Toulouse
Mohammed Ghoufraoui (DS)	07.61.16.33.30	Nantes
Thierry Fétas (DS)	06.49.75.08.41	Aix
Sandrine Ceccoli (DS)	ceccoli.steria@gmail.com	Montpellier

Nous suivre :



NEWSLETTER : diff-soprasteria-subscribe@listes.solidairesinformatique.org

La voix de son maître

En décembre dernier, le CSE était consulté sur le projet de fermeture du site de Lyon Charlemagne et le transfert des salariés sur le site de Limonest 1, ce qui impacte les ex-salariés de Sodifrance. L'avis suivant est proposé par Traid-Union :

« Les élus du CSE rendent un avis **favorable** [...]. Les locaux de Charlemagne ne sont pas adaptés [...] même si bien situés en centre-ville et desservis par les transports en commun [...], [et sont] très peu fréquentés. [...] »

D'autres syndicats contre-argumentent :

« Les élus du CSE ne peuvent **absolument pas donner un avis positif** sur [ce] projet [qui consiste à] tasser tous les salarié·es en organisant le flex office pour tous ! [...] Le site [de Charlemagne] est artificiellement "vide". Les salarié·e·s [à Limonest] n'auront pas l'assurance d'avoir une place assise et encore moins de place de parking. [...] [En choisissant de garder] le site de Limonest [pour la cause] de nombreux départs, que cherche la direction ? »

Malgré cet éclairage, le premier avis est adopté grâce aux voix de Traid-Union. Le second avis, malgré le vote de **Solidaires Informatique**, est rejeté.

Le « représentant invité des ex-élus du CSE Sodifrance » est furieux : « Je ne peux être que choqué par l'avis favorable rendu ce jour par une majorité [...] qui ne fait que peu de cas des ex-salariés Sodifrance, les réduisant à une valeur d'ajustement. »

TU, un [faux] syndicat qui [ne] vous veut [pas] du bien ! □



SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DÉMOCRATIQUES

Planète, retraites : même combat !

Le projet du gouvernement s'inscrit dans la continuité des politiques antisociales et destructrices basées sur la croissance au détriment de la planète.

Il préserve les plus riches, génère inégalités, précarités, pollutions multiples (chimique, radiologique...) et dérèglements climatiques. Il favorise les fonds de pension et assurances privées peu vertueux pour la préservation de la planète.

Selon le gouvernement, l'obligation de préserver le financement du système de retraite par répartition est incontournable. Pour cela, il serait nécessaire d'allonger l'âge de départ à la retraite et d'augmenter le nombre de trimestres cotisés. C'est un mensonge !

Il s'agit surtout de préserver la logique de croissance basée sur le productivisme et l'accumulation des profits pour quelques-un·e·s.

Pour cela, le gouvernement fait le choix d'allonger le temps passé au travail. On sait les conséquences pour la santé et sur la dégradation de l'environnement (pollution, catastrophes climatiques...).

Nous devons sortir du dogme écocide du « travailler plus pour produire plus ».

La finitude des ressources et la très grave crise écologique à laquelle nous faisons face nous imposent au contraire de réduire nos consommations, donc notre production, en repartant des besoins essentiels.

De plus, le manque de ressources financières provient des allègements de cotisations patronales (ce que le patronat appelle des charges sociales !), des inégalités salariales femmes-hommes, de la disparition de l'ISF, des emplois notamment publics non pourvus...

Ces exonérations alimentent les profits des entreprises et notamment des multinationales et le patrimoine des plus riches qui polluent le plus : les 10% les plus riches émettent 50% des émissions des gaz à effet de serre.

Le choix du gouvernement fait peser sur les ménages pauvres et précaires qui émettent le moins de gaz à effet de serre, le financement de son projet de réforme par une baisse à terme des pensions.

Favoriser la finance et les investissements climaticides

Allonger l'âge de départ à la retraite et augmenter le nombre de trimestres cotisés abaisseront le montant des pensions et accéléreront le glissement vers le financement individuel de la retraite par capitalisation adossée aux marchés financiers au détriment du système de solidarité de la retraite par répartition.

Ainsi, le projet gouvernemental aiguise les appétits des fonds de pension, des banques et des assurances. Ces organismes financiers y

voient une manne supplémentaire à investir sur les marchés et enrichir leur chiffre d'affaires et leurs actionnaires. Encore aujourd'hui, ces marchés financiers restent tenus globalement par les grandes compagnies pétrolières responsables de la situation planétaire d'urgence climatique.

Quelles que soient les conséquences sociales et écologiques de cette réforme, le patronat y voit une nouvelle opportunité de casser le principe de la protection sociale « cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins » basé pour les retraites sur la solidarité intergénérationnelle.

Solidaires propose des alternatives sociales et écologiques

- Réduire le temps passé au travail, temps de travail hebdomadaire comme départ à la retraite à 60 ans maximum.
- Augmenter massivement les services publics pour accéder à tous les besoins essentiels (santé, école, énergie, eau, alimentation, logement...) en dehors des impératifs marchands à tous les âges de la vie
- Taxer les profits des plus riches (dividendes, patrimoines...), pour alimenter le financement de la transformation sociale et écologique et de la protection sociale

Agissons pour défendre :

- **le système de retraite de solidarité intergénérationnelle**
- **et la planète contre le système capitaliste destructeur.** □

RETRAITES : DEPUIS 30 ANS, EN MOYENNE,
UNE RÉFORME TOUS LES 4 ANS

Précision

Dans notre édition du mois de janvier, nous avons évoqué le projet de réforme sous l'hypothèse du collectif *Nos retraites*, car à l'heure de boucler (9 janvier), le projet du gouvernement n'était pas encore connu. Il a en effet été dévoilé le 10 janvier :

Date de naissance	Age minimum de départ à la retraite
1961 (1/9-31/12)	62 ans et 3 mois
1962	62 ans et 6 mois
1963	62 ans et 9 mois
1964	63 ans
1965	63 ans et 3 mois
1966	63 ans et 6 mois
1967	63 ans et 9 mois
1968 et plus	64 ans

Projet de réforme du gouvernement

DÉFENDONS Sud c'est Solidaires
NOS RETRAITES

Syndicalisme S3i

Pour recruter de nouveaux adhérents, S3i (allié de Traid-Union) indique dans ses arguments :

« **7. Le syndicat freine-t-il l'évolution de carrière ?** Ce serait plutôt le contraire. En effet, le niveau d'implication dans l'entreprise, les décideurs que vous êtes amené à rencontrer et avec qui vous échangez, les relations que vous allez nouer et les informations auxquelles vous aurez accès vous permettront de connaître bien mieux l'entreprise, de valoriser des compétences sociales, juridiques, économiques qui pourront vous servir tout au long de votre carrière. »
(Communication S3i, janvier 2023, p. 4)

Est-ce à dire que, si vous êtes élu S3i, il vous suffira de caresser la direction dans le sens du poil pour en obtenir des avantages personnels ? Et nous qui croyons que le syndicalisme servait à défendre l'intérêt collectif des salariés, que cela plaise à la direction ou non... □

PRÈS DE 160 MILLIARDS D'AIDES PUBLIQUES
PAR AN POUR LES ENTREPRISES !

VOUS, LES PAUVRES,
VOUS NE COMPRENEZ
RIEN À L'ÉCONOMIE !

10 MILLIARDS À TROUVER
POUR VOS RETRAITES,
C'EST IMPOSSIBLE !



RETRAITES
PAS UN JOUR
DE PLUS
PAS UN EURO
DE MOINS
Sud c'est
Solidaires
Union syndicale